

Conseil de laboratoire du Lundi 4 Décembre 2023

Présents

Myriam Ramadour, Benoit Ballester, Jean-Christophe Mouren, Lionel Spinelli, Gaelle Farah, Christophe Chevillard, Pascal Rihet, Charlyne Gard, Megan Charles-Alfred, Christine Brun, Nathalie Arquier, Laurence Röder.

Rapporteur : Myriam Ramadour

1- Points de discussion générale

- Un courrier commun à tous les labos Inserm concernés par le dysfonctionnement du réseau internet a été envoyé à la délégation Inserm.
- Le repas de Noël aura lieu le 14 décembre dans la salle commune /cafétéria du laboratoire. Chacun doit remplir la liste via le lien envoyé par Christine Brun.
- Une assemblée générale sera prévue courant février 2024.
- Concernant le bilan de l'évaluation HCERES du laboratoire, l'appréciation finale du labo est : "Excellent".
- Le rapport du comité HCERES est disponible sur le net
- Il n'y a pas encore de visibilité sur la future dotation INSERM du laboratoire pour le nouveau contrat.
- Demandes de postes sur Dialog (demande de poste Inserm):
 - Pour le TAGC: demande(s) de poste validée au niveau régional : 1 IE maintien des outils bioinformatiques, en attente d'arbitrage
 - refusées : 1 IR Bioinfo, IE TGML, IE handicap expérimental, T expérimental
 - Postes mutualisés: 1 poste de gestionnaire, 1 poste de zootechnicien, en attente d'arbitrage
- Compte-rendu du comité de pilotage du TPR2:
 - L'arrivée au TPR2 de Dominique Debanne (environ 40 personnes, Hopital Nord) ne se fera pas comme une nouvelle unité INSERM mais en tant que nouvelle équipe rattachée à l'INMED (une gestionnaire travaillant dans l'unité actuellement devrait suivre l'équipe).
 - Dylan est requis par Laurent Calicat en support ponctuel à l'INMED jusqu'au 8 décembre.

- Anticipez les demandes d'aménagements de postes de travail (Ordinateur , ouverture de session) pour les nouveaux arrivants de Janvier (stagiaire , contractuels...) avant le 15 décembre (date de départ en vacance de Dylan)
- Vidéoprojecteur salle conférence bloc 5; pas possibilité de faire un achat commun pour l'instant (pas d'argent en fin d'année, à voir en janvier)
- Problème préoccupant de gestion dans le bâtiment: Céline Staiano, en arrêt maladie depuis juillet 2023. Toute la charge de travail relative aux services communs de cet agent INSERM est intégralement prise en charge par Myriam Ramadour (avec l'aide ponctuelle de Christine Erismann), en plus de ses propres tâches liées au TAGC.

2- Points de discussion de chaque collègue

- La situation de Myriam Ramadour est critique car surchargée: suite à l'arrêt maladie depuis 4 mois d'un agent INSERM, Myriam assure actuellement les tâches et responsabilités de cet agent en plus de ses propres tâches propres au TAGC. La direction du TAGC (ainsi que les DU du bâtiment impactés par l'absence de Mme Staiano) appuie la démarche de Myriam auprès de la médecine du travail afin d'alerter officiellement sur la fatigue et la pression occasionnées par cette situation, qui de temporaire est devenue pérenne.
- Demande de Myriam pour alléger sa charge de travail:
 - o Déposer les BL et autres dans sa bannette. Les BL doivent être datés et signés dans les 7 jours après la réception des commandes.
 - o Tous les bons de commandes doivent être envoyés par mail à Myriam en PDF lors du passage de la commande.(attention aux commandes EUROFINS)
 - o Signaler les dates de réception des licences logiciels, de prestations.
 - o Toutes demandes individuelles telles que les fiches de paie ou encore les congés maladie, doivent être demandées/transmises directement à la délégation régionale.
 - o Toutes missions effectuées dans le cadre professionnel requièrent un justificatif obligatoire.
 - o Toutes factures de produits ou de services doit être signées uniquement par l'INSERM (Pas de signature personnelle sauf ceux procédant une délégation de signature)
 - o Le conseil de laboratoire propose à Myriam de venir en séminaire interne rappeler les règles de fonctionnement de base concernant les commandes et autres. Le créneau de séminaire interne est celui du vendredi 8 décembre.
- Nouveau mandat = nouveau conseil de laboratoire + nouveau règlement interne. Des élections pour le conseil du laboratoire sont à prévoir

- Tracer les situations de travail isolé via l'installation de systèmes DATI sur le TAGC rendus disponibles pour les agents travaillant après 20h en jours ouvrés ou les week-end. Le port de ce dispositif doit être indispensable et celui-ci devrait être obligatoirement porté par tous les agents du TAGC travaillant tard ou hors jours ouvrés au PCC, ces derniers contenant des bouteilles de CO₂ (Article R4512-13 du code du travail)
- Prochaine campagne de télétravail : printemps 2024
- Position du laboratoire par rapport à X (ex-twitter) dans un contexte de visibilité du TAGC auprès de la communauté scientifique. Faire un sondage accessible à tous pour décider.
- La création d'une page TAGC dans LinkedIn (BB) est en cours. Elle permettra aux membres (masters, ingénieurs, doctorants, postdocs, et permanents) d'afficher le TAGC dans leur cursus LinkedIn. L'identification du laboratoire dans Google Map est effective, permettant une meilleure localisation du laboratoire.
- Une demande est faite pour que TOUS les membres du laboratoire doivent être présents aux séminaires internes du vendredi.
- Règles COVID: plus de règles spécifiques
- Problème du -80°C (pièce incubateurs drosophiles): Une étude électrique a été mise en place afin de déterminer s'il était possible de déplacer le -80°C dans la pièce escomptée. Celui-ci a été transféré dans la pièce voisine – penser à prévenir Myriam pour modification d'inventaire.
- PCC: 3 points
 - o Problème d'isolation thermique important a été reporté (37°C en été et 12°C en hiver). Mise à disposition de radiateurs portatifs (temporaire).
 - o Problème électrique de la centrifugeuse de la pièce P208 (défaut d'arrêt du rotor en fin de programme occasionnellement) : prévoir un achat en 2024? Commun?
 - o Le responsable de la PCC souvent en télétravail peut être problématique pour la gestion des problèmes rencontrés.
- Une demande est faite pour signaler que l'encadrement des étudiants en Master 1 doit être assuré par le chercheur responsable et non par un étudiant en M2. La formation "aux bonnes pratiques de laboratoire", comme la sécurité, éviter les contaminations, gestion des réactifs...ne peut être faite par un étudiant en master lui-même.
- PhD day: un superviseur aguerri sera impliqué et une enveloppe budget allouée
- Demande que les ITA contractuels soient remerciés lors des présentations en séminaires (au titre de leur implication dans le projet)

- Il est demandé/rappelé que les ITA contractuels soient expressément remerciés lors des présentations en séminaires, mettant en avant leur contribution significative aux projets.
- Une préoccupation relative à l'état des parties communes est soulevée. L'entretien des espaces collectifs du laboratoire, tels que la cuisine, l'évier, la salle à manger et les toilettes, est jugé insatisfaisant. Le nettoyage et le rangement sont la responsabilité de chacun Il est demandé de nettoyer après son passage (ex: tache de café dans couloir). Ce n'est pas à Nordine de s'en charger. Si l'entretien des pièces communes n'est pas respecté, un planning de nettoyage sera appliqué à cet effet (comme celui établi pour le nettoyage de la PCC).
- Faire bien attention à éteindre les appareils dans les laboratoires ainsi que les lumières le vendredi soir.
- Transition énergétique: proposition de 2 réunions/an en dehors des séminaires scientifiques sera discuté lors de la réunion du groupe Transition@TAGC courant décembre.